

## APPEL À CANDIDATURE – PROJET EN CRÉATION

**Objet :** Soutenir une nouvelle création régionale par le préachat d'une représentation lors du festival Hauts-de-France en scène les 8, 9, 10 février 2023 à Saint-Martin-Boulogne et Hardelot (62).

**Cible :** Compagnies de la région Hauts-de-France.

### **Présentation de l'association :**

Le réseau Hauts- de -France en scène est représenté par 32 structures adhérentes, réparties sur les cinq départements de notre région. Il est une émanation en région du réseau national le CHAINON (qui représente 330 structures culturelles en France).

L'association favorise le repérage artistique et accompagne la création émergente des jeunes artistes ainsi que la mobilité des compagnies, en favorisant l'export par la diffusion au niveau régional, national et international.

Un festival, des rencontres professionnelles... autant d'occasions de partager ensemble, ce qui l'anime profondément : valoriser et permettre le développement des structures du spectacle vivant, par la mise en réseau et la mutualisation avec les collègues des Hauts-de-France.

### **Objectifs :**

L'association Hauts-de-France en scène organise tous les ans un festival mettant en vitrine la création régionale du spectacle vivant. Les critères de sélection actuels sont d'être repéré par les programmateurs adhérents et soutenu par au moins 3 d'entre eux. Pour ouvrir de nouvelle perspective, l'association lance cet appel à projet laissant place à une jeune création régionale lors du prochain festival.

Cette sélection permet d'être visible auprès des programmateurs régionaux et d'être éventuellement repéré pour participer au festival national Le Chainon.

Pour information, 3 spectacles de l'édition 2022 ont été sélectionnés pour Le Chainon en septembre 2022.



### Critères d'éligibilités :

- ✓ La compagnie devra être professionnelle et avoir son siège social dans la région des Hauts-de-France,
- ✓ Le festival ne pourra pas accueillir un spectacle dont l'espace scénique excède 10m d'ouverture, 10m de profondeur et 6m de hauteur,
- ✓ Une attention particulière sera apportée sur les spectacles allant vers une autonomie technique, notre réseau étant très éclectique sur les types de salles de diffusion.
- ✓ Les conditions d'accueil du festival Hauts-de-France en scène sont :
  - Cession : 300 € chargés par artiste et technicien + 1 personne à l'administration
  - Transport : 0.49 € / km
  - Hébergement : si vraiment nécessaire selon le lieu géographique du siège de la cie et du festival
- ✓ La disponibilité de la cie les 7, 8, 9, 10 février 2023
- ✓ La création du projet devra être prévue entre début décembre 2022 et début février 2023
- ✓ Les critères artistiques sont toutes formes du spectacle vivant (cirque, danse, théâtre, marionnettes, arts de rue, musique, ....) et pour tous types de publics.

### Procédure de sélection :

Au sein des adhérents de l'association HDFS, une commission de 6 personnes étudieront les dossiers selon les différents critères d'éligibilités.

**Les candidats devront déposer un dossier de présentation du projet, une pré -fiche technique et une lettre de motivation précisant l'éligibilité de la candidature à tous les critères pour le **13 mai 2022** dernier délai à [hdfenscene@gmail.com](mailto:hdfenscene@gmail.com) avec pour objet CANDIDATURE HDFS 2023.**

Pour toute question, vous pouvez contacter les membres de la commission :

Marie Halâtre-Niedzielski : 07 86 73 36 09 ou [spectacle.vivant@cc2so.fr](mailto:spectacle.vivant@cc2so.fr)

Jean-Yves Coffre, 06 17 26 31 84 ou [jycoffre@escapadetheatre.fr](mailto:jycoffre@escapadetheatre.fr)

Alexis Dominski : 06 43 45 61 01 [alexis.dominski@noyon.fr](mailto:alexis.dominski@noyon.fr)

Lydia Cherfaoui : 06 77 04 50 74 ou [lydia.cherfaoui@ville-chambly.fr](mailto:lydia.cherfaoui@ville-chambly.fr)

Nathalie Olivier-Charpentier : 03 21 63 29 05 ou [n.olivier@comediedebethune.org](mailto:n.olivier@comediedebethune.org)

Philippe Le Claire : 06 38 82 49 73 ou [p.le.claire@centreandremalraux.com](mailto:p.le.claire@centreandremalraux.com)